



## POLICY BRIEF

Policy Brief n° 7

### **REGUIDE B2/202/P2 – La réintégration des Belges revenant de Syrie du point de vue des institutions d'accompagnement**

*Ce rapport offre un aperçu des dispositifs de réinsertion post-carcéraux des returnees depuis leur retour de Syrie et donne aussi la parole aux professionnels de la réinsertion par rapport aux défis qu'ils observent et les leviers qu'ils ont pour accompagner les returnees dans leur processus de réinsertion dans la société belge.*

#### **Contexte et question(s) de recherche**

Ce rapport se concentre sur le point de vue des organisations chargées d'accompagner les returnees après leur sortie de prison, en mettant particulièrement l'accent sur celui des acteurs dits « sociaux », à savoir les travailleurs sociaux, les agents de prévention, les imams et les psychologues. Leur objectif est d'aider les personnes revenant de Syrie à reprendre le cours de leur vie quotidienne. Nous avons tenté d'identifier les acteurs impliqués dans ce processus, de comprendre leur rôle dans la réintégration et de mieux cerner leur point de vue sur cette question. Plus précisément, ce rapport vise à répondre aux questions suivantes :

- 1. Comment se réalise l'accompagnement des returnees adultes après leur sortie de prison? Quels sont les dispositifs mis en place à cet effet et quels acteurs sont impliqués dans cet accompagnement?**
- 2. Comment est-ce que les acteurs professionnels comprennent le travail de réinsertion? Quel est leur vision sur la réinsertion des returnees? Quelles stratégies et bonnes pratiques sont mises en place?**
- 3. Quels défis et problèmes est ce que les acteurs professionnels observent quant à la réinsertion des returnees?**

Cette étude s'appuie sur l'analyse de documents et d'entretiens menés avec des acteurs belges impliqués dans la réinsertion des returnees de Syrie, tant au niveau fédéral que communautaire. Nous avons également mené au total trente-huit entretiens avec des travailleurs sociaux, des agents de prévention, des policiers, des imams et douze entretiens avec des familles concernées.

#### **Principaux résultats**

Une observation centrale est que plusieurs professionnels interrogés soulignent l'importance d'un soutien psychosocial régulier, voire intensif, pour les returnees. Cette préoccupation reflète un manque général de soutien aux anciens détenus, même si, paradoxalement, les returnees bénéficient d'un suivi plus intensif par des professionnels spécialisés que les autres anciens détenus en raison de leur statut de « terroristes » condamnés. Les professionnels soulignent les sanctions administratives et les casiers judiciaires qui rendent la réintégration des returnees dans la société plus complexe que celle des anciens prisonniers « traditionnels ». Ils soulignent également les différentes formes de fragilité psychosociale auxquelles ces personnes sont confrontées (liées, entre autres, au syndrome de stress post-traumatique lié à leur séjour dans une zone de guerre). Plusieurs professionnels interrogés soulignent la fragilité des familles, souvent déjà traumatisées par le départ de leurs enfants, les décès et

les mesures policières et administratives qui ont suivi, et qui ne sont pas toujours en mesure de soutenir leurs enfants. L'une des premières conclusions de notre étude est en effet celle d'un décalage entre l'attention policière et sécuritaire accordée à ce groupe et le nombre limité de dispositifs sociaux mis en place pour accompagner cette population à travers sa réintégration dans la société. Cependant, les professionnels interrogés soulignent le profil très distinct des returnees, qui expriment souvent un fort désir de réintégration dans la société, qui a souvent commencé par une décision de revenir d'une zone de guerre et une désillusion vis-à-vis de la lutte armée. Les professionnels interrogés soulignent également la grande diversité des profils parmi les returnees et insistent sur l'importance d'un soutien « au cas par cas ».

Une deuxième observation concerne la nature du suivi. Toutes les personnes interrogées ont souligné l'importance de dé-exceptionnaliser et d'individualiser le soutien apporté aux returnees, en mettant l'accent sur la dimension humaine et individuelle de ce soutien. Elles ont également fait état d'une période d'adaptation dans leur rapport à ce groupe très médiatisé et surveillé avant de retrouver les repères nécessaires pour reprendre une attitude professionnelle. Les entretiens révèlent une grande préoccupation pour le bien-être de leurs clients et dépassent souvent les limites formelles de leur mandat pour les soutenir. Ce lien de confiance est considéré comme essentiel à la collaboration, et plusieurs stratégies sont mises en place pour le maintenir : hiérarchisation des cas, transparence quant à leur rôle et leurs attentes, consultation en cas de transfert de l'accompagnement et restrictions en matière de partage d'informations. Il convient de noter que plusieurs personnes interrogées mentionnent également des moments d'impuissance face à des obstacles administratifs (tels que les conséquences d'un fichage) ou à la perte de la nationalité. Certains refusent de soutenir les returnees sans permis de séjour afin de ne pas leur donner de faux espoirs.

Une troisième observation concerne la diversité des mesures mises en place à travers la Belgique. Tout d'abord, on note une différence entre la Flandre et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Alors que l'aide apportée aux returnees en Flandre se caractérise par une approche décentralisée (à l'exception du CAW Limburg, qui travaille au niveau régional), elle est beaucoup plus coordonnée du côté francophone avec l'existence d'organisations telles que le CAPREV. À cela s'ajoute le rôle des communes, qui est très varié et diffère d'une ville à l'autre. Alors que certaines communes – principalement flamandes et comptant un nombre important de returnees – investissent dans un soutien régulier par le biais de leurs services de prévention, dans d'autres communes, ces services sont moins développés. Certains ont également mentionné l'absence de vue d'ensemble sur le nombre d'acteurs impliqués dans différents domaines de la vie (emploi, logement, CPAS) ou dans les communes, ce qui entrave le transfert d'informations ou le suivi. Plusieurs ont fait remarquer qu'ils devaient à chaque fois enquêter sur les besoins spécifiques de leurs clients. Cette observation contredit les tentatives de coordination et de consultation organisées au niveau fédéral et policier. Ce besoin a été exprimé avant tout par les acteurs intégrés localement qui ne sont pas mandatés pour aller au-delà de leur commune ou de leur province. Plusieurs d'entre eux constatent un manque de communication avec leurs homologues d'autres communes ou avec les acteurs du système judiciaire concernant les problèmes administratifs rencontrés par leurs clients. Bien que les LIVC/CSIL-R soient théoriquement conçus comme des forums de consultation sur ces questions, la prédominance des préoccupations sécuritaires empêche ce type d'échange ou de suivi des dossiers de leurs clients. Une exception à cette observation est le CAPREV, qui agit comme un organe de suivi intégré grâce à sa composition multidisciplinaire. Les professionnels interrogés dans ce contexte ne signalent pas les mêmes problèmes, ce qui souligne l'importance de ces centres d'expertise multidisciplinaires.

Enfin, en ce qui concerne la réintégration des returnees eux-mêmes, les acteurs interrogés soulignent que les returnees qu'ils accompagnent sont concentrés sur leurs objectifs de réintégration, beaucoup d'entre eux ayant « tourné la page ». Ils mettent également en avant les besoins urgents exprimés par les returnees lorsqu'ils font appel à leurs services : trouver un emploi, accéder à une formation et pouvoir lever les restrictions judiciaires et policières liées à leur casier judiciaire. Néanmoins, les professionnels soulignent également plusieurs obstacles à la réintégration. Le premier est la stigmatisation et le casier judiciaire, qui continuent de hanter les returnees longtemps après leur libération et peuvent les empêcher de reprendre leur vie et d'« aller de l'avant ». Une deuxième observation concerne la révocation de la nationalité, qui est considérée par toutes les personnes interrogées comme une politique absurde qui ne sert aucun autre objectif que la vengeance. Un dernier obstacle est la vulnérabilité psychosociale de nombreux returnees et de leurs familles. Plusieurs professionnels interrogés soulignent la fragilité du système familial, souvent affaibli par plusieurs années d'éloignement et de procédures judiciaires. Certains insistent sur l'importance de mesures qui prennent également en charge les familles et pas seulement les returnees.

## Conclusion et recommandations

Une première série de recommandations vise **l'accompagnement des returnees au niveau local**. L'une des principales conclusions de notre rapport est que la question des returnees met en évidence une lacune plus générale : l'insuffisance du soutien post-carcéral. De manière paradoxale, les returnees bénéficient d'un suivi renforcé en raison de leur qualification de « terroristes », mais notre enquête révèle que les dispositifs mis en place pour leur réinsertion à la sortie de prison devraient être étendus à l'ensemble des anciens détenus.

- **Recommandation 1** : Structurer et renforcer la coordination locale pour la réintégration des anciens détenus et des returnees dans différents domaines de la vie (psychosocial, recherche d'emploi, logement) au-delà du cadre du cadre sécuritaire et de la lutte contre la radicalisation.
- **Recommandation 2** : Construire un réseau de confiance entre les autorités locales, les returnees et leurs familles grâce à des personnes de confiance (par exemple, des imams ou des consultants) ou d'anciens returnees.
- **Recommandation 3** : Former les acteurs de première ligne (police locale, travailleurs sociaux, enseignants, animateurs socio-éducatifs) à être sensibles aux traumatismes personnels et interpersonnels des returnees et des anciens détenus.
- **Recommandation 4** : Former les acteurs de première ligne à comprendre les sanctions administratives associées aux affaires de terrorisme, qui ont des effets négatifs allant au-delà du casier judiciaire « traditionnel » (tels que l'interdiction d'ouvrir un compte bancaire, de voyager, etc.).

Une deuxième série de recommandations porte sur le **soutien aux familles des returnees**. Notre étude souligne le rôle central que jouent les familles dans le processus de réintégration des returnees. Elles sont souvent la première source de soutien non institutionnelle, aidant les personnes concernées dans leur recherche de logement et d'emploi, et s'occupant fréquemment des mineurs à leur retour en tant que familles d'accueil. Malgré cette implication essentielle, les familles ne bénéficient d'aucun mécanisme de soutien spécifique. Elles se retrouvent isolées, confrontées à des formes de stigmatisation sociale et, dans certains cas, à des poursuites judiciaires (notamment pour financement du terrorisme lorsqu'elles ont envoyé de l'argent à des proches à l'étranger). Ces difficultés sont aggravées par des vulnérabilités psychosociales liées au traumatisme subi lors du départ, à la perte humaine et à l'incertitude prolongée. L'absence de reconnaissance et de soutien institutionnels exacerbe leur vulnérabilité et limite leur capacité à jouer un rôle actif dans la réintégration.

- **Recommandation 5** : Apporter un soutien par le biais des services sociaux (OCMW/CPAS), en accordant une attention particulière aux traumatismes, aux formalités administratives et à l'exclusion sociale.
- **Recommandation 6** : Permettre ou organiser des discussions familiales ou un accompagnement familial à titre préventif afin de renforcer la résilience des familles.

Une dernière série de recommandations vise à **consolider les leviers locaux de réinsertion**. Il s'agit principalement de renforcer les effectifs existants et d'améliorer la coordination entre les différents services impliqués dans l'accompagnement des returnees. Bien que des efforts importants aient été déployés pour promouvoir la coopération interinstitutionnelle, notre étude révèle que les professionnels sur le terrain sont toujours confrontés à des systèmes fragmentés et parfois non viables, ce qui limite l'efficacité des parcours de réintégration.

- **Recommandation 7** : Fournir un soutien financier régional supplémentaire aux autorités locales pour l'accompagnement des returnees et des anciens détenus qui choisissent de s'installer dans une commune particulière. Les ressources ne sont actuellement pas réparties de manière proportionnelle.
- **Recommandation 8** : Fournir une meilleure vue d'ensemble actualisée des professionnels qui accompagnent les returnees dans différents domaines de la vie et dans différentes communes (logement, travail, CPAS) en créant un répertoire des professionnels. Cela pourrait se faire par l'intermédiaire d'un coordinateur local ou en élargissant le champ de compétence des agents de prévention locaux.
- **Recommandation 10** : Veiller à ce que la plateforme de consultation pluridisciplinaire permanente au niveau local, généralement la CSIL-R, accorde (davantage) d'attention à l'équilibre entre l'aspect social de la réintégration et son aspect sécuritaire.
- **Recommandation 11** : Permettre la collaboration et la mise en place d'un réseau d'échange entre les personnes qui soutiennent la réintégration des returnees au niveau communal, au-delà des CSIL-R.
- **Recommandation 13** : Permettre la collaboration et la mise en réseau entre les personnes qui soutiennent la réintégration des returnees au-delà des barrières linguistiques.

## En savoir plus

Fadil, N. & Sakhi, M. (2025) *La réinsertion des belges revenus de Syrie du point de vue des institutions d'accompagnement*, Leuven: KU Leuven & BELSPO-BRAIN

## Coordonnées

### Contact

Nom,Prénom: Fadil, Nadia

Institution/Département: KU Leuven, Departement of social and cultural Anthropology

e-mail: [nadia.fadil@kuleuven.be](mailto:nadia.fadil@kuleuven.be)

Nom,Prénom: Sakhi, Montassir

Institution/Département: KU Leuven, Departement of social and cultural Anthropology

e-mail: [montassir.sakhi@gmail.com](mailto:montassir.sakhi@gmail.com)